



## CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

Séance du 13 décembre 2011

En application des dispositions légales, la Municipalité porte à la connaissance des électeurs et électrices les décisions prises par le Conseil communal dans sa séance du 13 décembre 2011.

Le Conseil communal a :

a) Actes communaux pouvant faire l'objet d'une requête à la Cour constitutionnelle du canton de Vaud

**Aucun.**

b) Décisions susceptibles de référendum

- **accordé à la Municipalité le crédit de CHF 320'000.-- pour la création d'une place de rebroussement à l'extrémité Sud de la route du Grand-Chemin et autorisé le transfert au domaine public communal de la place de rebroussement et de sa voie d'accès;**
- **accordé à la Municipalité le crédit de CHF 330'000.-- pour la restauration du temple des Croisettes.**

c) Autres décisions

- **approuvé la création de l'association "Jorat, une terre à vivre au quotidien" et l'adhésion de la commune d'Epalinges à ladite association;**
- **approuvé le développement d'un programme de politique en faveur de l'énergie et du climat pour la période 2011-2016 et les démarches en vue de l'obtention du label "Cité de l'énergie".**

Le Conseil communal a en outre décidé de transmettre à la Municipalité :

- **Le postulat déposé par le Conseiller Michel Perret demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité d'équiper la salle du Conseil communal d'un système permettant aux élus de voter électroniquement.**

\* \* \* \*

Les différents documents relatifs aux décisions prises par le Conseil communal peuvent être consultés au greffe municipal.

Pour les objets soumis à l'approbation cantonale (susceptibles de recours auprès de la Cour constitutionnelle), le délai référendaire est de vingt jours dès la publication de l'approbation cantonale dans la FAO.

Pour les objets susceptibles de référendum en matière communale, le délai référendaire est de vingt jours à partir de l'affichage de la décision au pilier public.

Epalinges, le 14 décembre 2011

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Maurice Mischler



Le Secrétaire :



Alexandre Good